

Communiqué de presse
16 novembre 2007

La réduction des emballages ménagers s'accroît depuis 2003

→ Entre 2003 et 2006, et pour la première fois, le nombre d'emballages ménagers a diminué de près d'un demi-milliard d'unités.

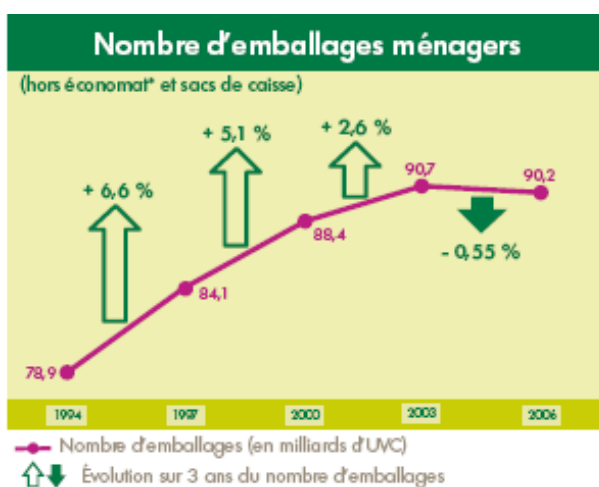
→ Le tonnage des déchets d'emballages ménagers a diminué de 5 % entre 1994 et 2006, passant de 4,6 à 4,4 millions de tonnes, tandis que la consommation, mesurée par le PIB, augmentait de 30% sur la même période.

Au moment où les discussions sur les déchets se poursuivent dans le cadre du Grenelle de l'environnement initié par Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, la publication de l'édition 2006 de l'étude sur le gisement des emballages ménagers, pilotée par Eco-Emballages et l'ADEME, et réalisée par l'institut ESTEM, vient éclairer l'évolution des quantités dans le domaine très emblématique des emballages.

Réalisée tous les trois ans depuis 1994, cette étude est essentielle pour évaluer et suivre l'évolution du tonnage et du nombre des emballages ménagers. L'approche adoptée est identique à chaque édition afin de garantir la cohérence entre les données et fiabiliser les évolutions constatées. La consommation des ménages est analysée dans le détail, par marché, par contenance et par matériau d'emballage. Le champ porte sur les emballages non réutilisables dont le produit a été consommé à domicile par les ménages en France métropolitaine.

Deux leçons majeures sont à retenir de cette étude 2006 : la baisse pour la première fois du nombre des emballages et le recul du tonnage au dessous du niveau de 1994 : une première historique ! C'est la preuve que les efforts portent leurs fruits et doivent être poursuivis.

► Pour la première fois, le nombre d'emballages diminue



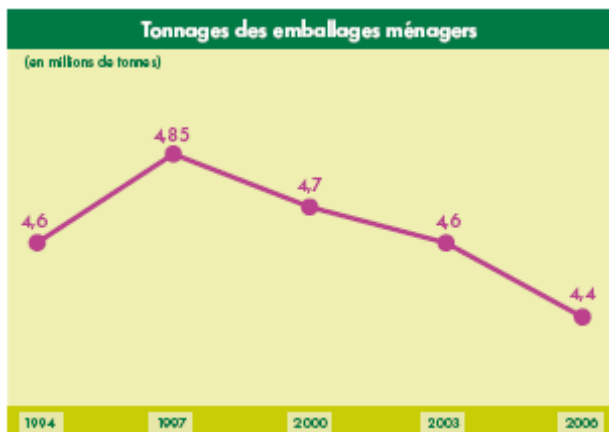
C'est le constat le plus significatif : **le nombre de produits emballés a reculé de 0,55 % depuis 2003** alors que la consommation globale des ménages a continué à progresser. Cette baisse sans précédent porte désormais le nombre d'emballages (hors produits conditionnés en magasin et sacs de caisse) à 90,2 milliards en 2006 contre 90,7 milliards en 2003.

Cette diminution du nombre d'emballages concerne en particulier les boissons et le tabac.

► Les tonnages d'emballages ménagers accentuent leur baisse.

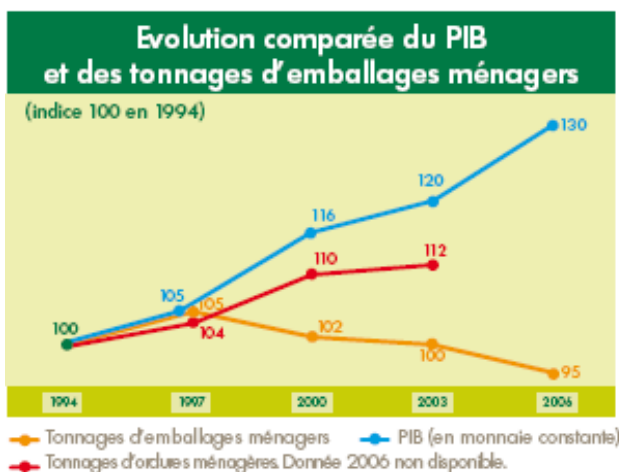
Le tonnage des emballages ménagers continue de décroître depuis 1997 avec une diminution moyenne de 1 % par an, qui s'est accentuée sur la période 2003-2006. Le tonnage se situe désormais à un niveau inférieur à celui de 1994 : 4,4 millions de tonnes en 2006, contre 4,6 millions en 1994.

Trois facteurs principaux contribuent à expliquer depuis 2003 cette accentuation de la tendance à la baisse :



- la baisse de la consommation par les ménages de produits emballés ;
- la réduction de la part relative du matériau verre sur des marchés déjà en recul, comme celui des liquides ;
- la disparition progressive des sacs de sortie de caisse en plastique dans la grande distribution (-70% en 4 ans ce qui constitue une économie de 60 000 tonnes d'emballages).

► Une baisse des emballages malgré l'augmentation du niveau de vie



Parallèlement, cette étude montre que la progression du niveau de vie des ménages français n'implique pas une augmentation analogue des déchets d'emballages.

Le découplage s'accroît ainsi entre la croissance régulière du PIB et la décroissance continue des tonnages de déchets d'emballages ménagers.

Cette évolution tient notamment au fait que les Français achètent moins de produits emballés de consommation courante au profit d'autres types de biens et de services, en particulier les nouveaux produits technologiques

Concernant les ordures ménagères, la hausse observée des tonnages entre 2000 et 2003 résulte avant tout de la croissance de la population française. Par habitant, on observe depuis 2002 une baisse de la production d'ordures ménagères que les données 2006 devraient confirmer.

A propos d'Eco-Emballages :

Entreprise créée en 1992, Eco-Emballages a pour mission d'intérêt général de développer la collecte sélective des emballages ménagers en France auprès des collectivités locales, en leur apportant notamment une expertise technique et des soutiens financiers, et auprès du grand public en le sensibilisant au tri et au recyclage des emballages ménagers. La collecte sélective offre à 59,5 millions de Français la possibilité de trier leurs emballages. 60 % des tonnes d'emballages sont recyclées. Symbole depuis 1993 de cet engagement collectif pour la protection de l'environnement et le développement durable, le « Point vert » est présent sur plus de 95 % des produits de grande consommation. www.ecoemballages.fr

A propos de l'ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. www.ademe.fr

Contact presse Eco-Emballages :

Anne de Lander – 01 40 89 99 75 – anne.delander@ecoemballages.fr
Profile Presse : Mendrika Rabenjamina - 06 18 28 56 39 – mrabenjamina@profilepresse.com

Contact presse ADEME : H&B Communication - Nadège CHAPELIN - 01 58 18 32 45 - n.chapelin@hbcommunication.fr